

**Nicolas DUPONT-AIGNAN**  
Député de l'Essonne  
Conseiller Municipal d'Yerres

Le 12 octobre 2023,

**Madame Olivier GRÉGOIRE**

Ministre déléguée chargée des PME, du commerce  
de l'artisanat et du tourisme  
139, rue de Bercy  
75572 PARIS

NDA/FB/CDK – 23.1012  
Affaire suivie par Franck BEELDENS

Madame le Ministre,

Par courriers du 4 avril 2019, du 12 novembre 2021 puis, plus récemment, du 31 mai 2023, je m'étais permis d'appeler l'attention de votre Ministre de tutelle, Monsieur Bruno Le Maire, sur le combat mené depuis près de 30 ans par l'association *En Toute Franchise*, pour dénoncer les privilèges abusifs dont bénéficient les grandes surfaces, au mépris de la survie des petits commerces de proximité, des emplois locaux et de l'animation de nos cœurs de ville.

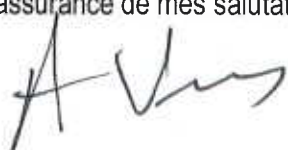
Le Ministre n'a pas jugé utile de répondre à ces courriers et les fondateurs de l'association *En toute Franchise*, n'ont eu eux-mêmes aucun retour à l'ouvrage intitulé « *418 milliards – la fraude de la grande distribution avec la complicité des élus et de l'Administration* », qu'ils lui avaient adressé dès sa parution.

En effet, depuis de nombreuses années des grandes enseignes de distribution sont régulièrement sanctionnées par les tribunaux au motif du non-respect de la loi n° 7393 du 27 décembre 1973 et ces décisions de justice prises à leur encontre ne sont jamais appliquées, sans que nul ne s'en émeuve. Pire, une circulaire du 3 mai 2017 annihile purement et simplement la portée de la loi de 1973 et, par voie de conséquence, la validité des poursuites et le paiement des infractions pénales à l'encontre des enseignes incriminées.

Il s'agit d'un véritable scandale d'Etat, puisqu'au vu et au su de tous, la grande distribution exploiterait plus de 5 millions de m<sup>2</sup> de surfaces illégales !

C'est pourquoi, souhaitant apporter mon soutien à l'association *En toute Franchise*, qui agit dans l'intérêt général et multiplie les procédures judiciaires coûteuses sans le soutien que l'Etat devrait lui apporter, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir user de votre pouvoir pour restaurer le caractère contraignant des sanctions prononcées contre les implantations commerciales illégales.

Vous remerciant par avance de l'accueil que vous réserverez à ma démarche, je vous prie de croire, Madame le Ministre, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Nicolas DUPONT-AIGNAN